

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Ris - Port Rhu**

Station de qualité : **RIB_DZ**

Stalas HLM

Cours d'eau : **Stalas**

Superficie du territoire d'action : 86 km²

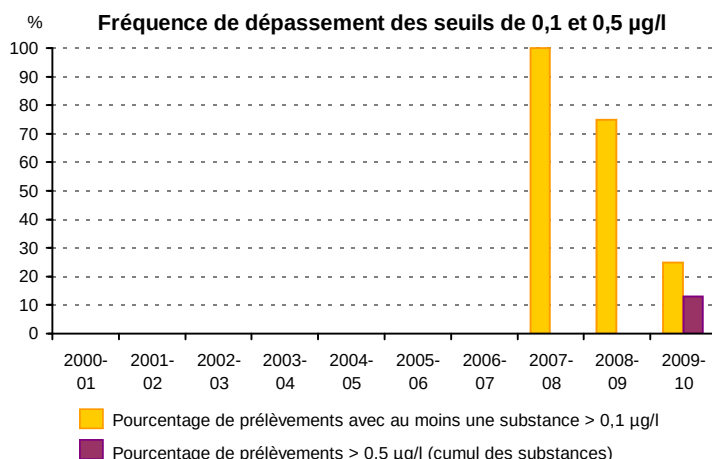
Superficie du bv du cours d'eau : 23 km²

Superficie du bv de la station : 22 km²

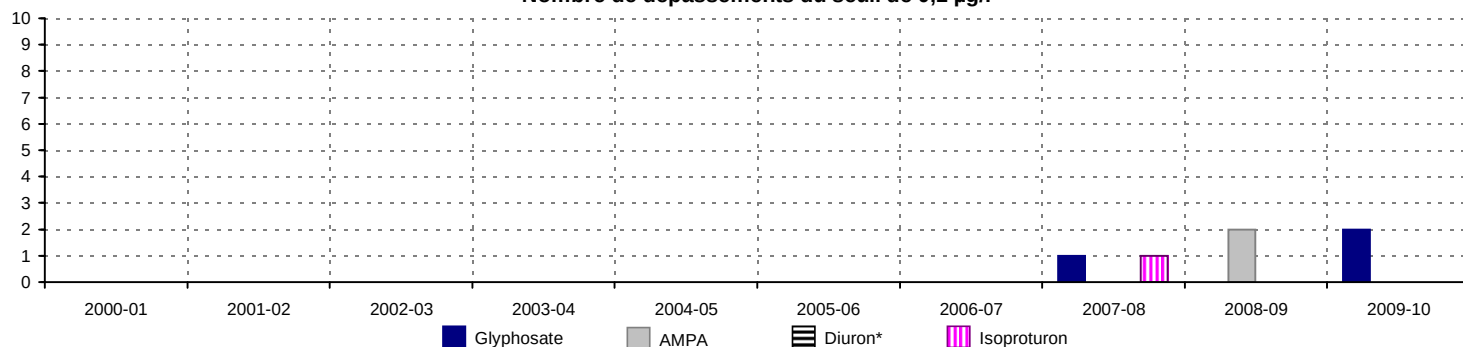
Sources de données : Communauté de communes du pays de Douarnenez, Ville de Douarnenez

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	0	0	0	0	0	0	0	11	25	37
Nb total de substances quantifiées	-	-	-	-	-	-	-	3	7	10
Nb de prélèvements	0	0	0	0	0	0	0	1	4	8
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	-	-	-	-	-	-	-	1	3	2
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	-	-	-	-	-	-	-	0	0	1
Concentration cumulée maximale (µg/l)	-	-	-	-	-	-	-	0,43	0,48	1,48
Nb de substances cumulées	-	-	-	-	-	-	-	3	2	3



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	5	3	2	0,39
Isoproturon	2	2	1	0,24
2,4-MCPA	5	1	1	0,187
Glyphosate	5	2	1	0,12
Triclopyr	4	1	1	0,105
Acétochlore	3	2		0,092
Oxadiazon	5	1		0,024

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Triclopyr	7	1	1	1,19
Glyphosate	8	3	2	0,21
Métazachlore	8	1	1	0,139
Aminotriazole	7	1		0,1
Acétochlore	6	2		0,096
Diuron*	7	1		0,056
2-hydroxy atrazine	6	2		0,029
Atrazine déséthyl	6	5		0,028
Oxadiazon	7	1		0,026
Tébuconazole	6	1		0,021

• Le suivi des pesticides à cette station a débuté en 2008, année au cours de laquelle un seul prélèvement a été réalisé au mois de mai. Il est à signaler également que la diversité de substances recherchées s'est accrue au cours du suivi.

• 1 seul prélèvement a dépassé le seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées depuis le début du suivi. Cela s'est produit au cours de la dernière année hydrologique étudiée, à savoir 2009-2010, avec une concentration cumulée de 1,48 µg/l atteinte en octobre pour seulement 3 substances cumulées. En 2009-2010, la proportion de prélèvements ayant au moins une substance quantifiée à plus de 0,1 µg/l a diminué fortement par rapport à l'année précédente. Sa valeur est de 25 % avec 2 prélèvements concernés sur les 10 réalisés.

• 10 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 4 pour un même prélèvement (en juin et septembre).
 • Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) : Ces 2 substances ont été quantifiées à plusieurs reprises depuis le début du suivi, parfois à des concentrations supérieures au seuil de 0,1 µg/l. Pour le glyphosate, 2 dépassements de ce seuil ont été observés en 2009-2010. La plus forte concentration mesurée cette dernière année est 0,21 µg/l en juin, valeur constituant le maximum atteint sur l'ensemble du suivi. Contrairement aux années précédentes, l'AMPA n'a pas été quantifié en 2009-2010. La concentration maximale atteinte au cours du suivi est 0,39 µg/l en juin 2009.
 • Diuron* : Cette substance a été quantifiée pour la première fois en 2009-2010. Cette situation ne s'est présentée qu'une fois pour 7 recherches et la concentration mesurée n'a pas dépassé 0,1 µg/l.
 • Isoproturon : Bien que très souvent recherchée en 2009-2010, cette substance n'a pas été quantifiée. 1 seul dépassement du seuil de 0,1 µg/l a été constaté depuis le début du suivi avec la mesure d'une concentration de 0,24 µg/l en avril 2008.
 • 2 autres substances ont été quantifiées au delà du seuil de 0,1 µg/l en 2009-2010, toutes deux au mois d'octobre. Il s'agit du métazachlore (herbicide sélectif) à une concentration de 0,14 µg/l et du triclopyr (herbicide de traitements généraux) à une concentration très élevée de 1,19 µg/l.
 De plus, 6 autres substances ont été quantifiées en deçà de ce seuil : 1 herbicide sélectif du maïs (l'acétochlore) et 2 métabolites de l'atrazine* (la 2-hydroxy atrazine et l'atrazine déséthyl), 2 herbicides des zones non agricoles (l'aminotriazole et l'oxadiazon) et 1 fongicide (le tébuconazole).

• Le suivi est encore trop récent pour évaluer avec certitude le niveau de contamination du bassin versant du Stalas par les pesticides. Toutefois, les premiers résultats disponibles témoignent d'une situation préoccupante.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage